

TARIFS INDICATIFS POUR LA FIXATION DES HONORAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

HONORAIRE MINIMUM DES LECONS

Par leçon isolée :

Leçon de 40 min. Fr. 60.--

Leçon de 50 min. Fr. 75.--

Leçon de 60 min. Fr. 90.--

**Tarif forfaitaire par semestre
de 18 leçons hebdomadaires de :**

40 min. Fr. 770.--

50 min. Fr. 960.--

60 min. Fr. 1150.--

Tarif adulte plus 20%

Cours collectif (6-8 élèves) Fr. 250.--

Les honoraires sont convenus d'entente entre le professeur et l'élève (ou la personne responsable) et font l'objet d'un contrat individuel.